

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 mai à 18h, le Comité syndical, dûment convoqué, par courrier du 06 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, au 53 bis avenue Bouloc-Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Monsieur Bernard BOUVIER. Madame Sonia MUNOZ en était la secrétaire.

Objet : COMPTE DE GESTION 2025

Référence : 12/05/2026-09

Titulaires en exercice : 28

Délégués avec pouvoir : 0

Titulaires présents : 27

Suppléants avec voix : 1

Suppléants présents : 4

Voix délibératives : 28

Titulaires présents : 27

Jean-Marc BALARAN, Thierry CALMELS, Jean-Claude CLERGUE, Martine COURVEILLE, Karine DEDIEU, Françoise EMERIAUD, Christian HAMON, Jean-François KOWALIK, Sonia MUNOZ, Patrice NORKOWSKI, Christian PUECH, Vincent RECOULES, Aline REDO, Jean-Marc SENEGES, Myriam VIGROUX, Didier ROUDIER, Clémence MARIATTA, Emmanuelle PELLISCHI, David DELMAR, Claude CRAYSSAC, Bernard BOUVIER, Delphine PINCZON DU SEL, David VASSEUR, Anne-Marie PRUNET, Céline CASTELLA, Sylvie GRAVIER, Patrick DELAUME.

Suppléants présents avec voix délibératives : 1

Laurence DELPERIE.

Suppléants présents sans voix délibératives : 3

Rolland MERCIER, Denis TOURSEL, Jérôme SOULAGES.

Le président expose que le compte de gestion 2025 tel qu'il a été établi par le comptable public, chef du service de gestion comptable d'Albi, n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes et que le compte administratif 2025 est en concordance avec le compte de gestion.

Le comité syndical,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025,

Constatant la concordance du compte de gestion 2025 avec le compte administratif 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

La secrétaire de séance

Sonia MUNOZ



Certifié conforme,

Le Président,

Bernard BOUVIER

